

14ème législature

Question N° : 104115	De M. Nicolas Dupont-Aignan (Non inscrit - Essonne)	Question écrite
Ministère interrogé > Armées		Ministère attributaire > Armées
Rubrique > défense	Tête d'analyse > marine	Analyse > moyens. perspectives.
Question publiée au JO le : 13/06/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Nicolas Dupont-Aignan appelle l'attention de Mme la ministre des armées sur l'urgence de réinvestir massivement dans l'équipement des forces françaises. En effet, il apparaît que sur les 40 dernières années la marine nationale a perdu la moitié de ses navires en passant de 78 à 35 bâtiments. Ainsi, alors que dans les années 1970, la France disposait de 2 porte-avions, 2 porte-hélicoptères, 2 croiseurs, 19 destroyers, 27 frégates, 7 navires de débarquement et 20 sous-marins ; aujourd'hui, elle ne dispose plus que d'un seul porte-avions, aucun porte-hélicoptères, aucun croiseur, 10 destroyers, 10 frégates, 3 navires de débarquements (BPC) et 11 sous-marins (dont 4 SNLE réservés à la dissuasion nucléaire). Il est donc impératif d'investir rapidement et massivement pour augmenter significativement la flotte. À ce titre, il lui demande de bien vouloir lui indiquer si la construction de 2 porte-avions de 300 mètres (*sister-ship*) est envisagée à brève échéance, ainsi que l'acquisition de croiseurs, de destroyers de type Horizon et Fremm, de frégates FTI, de BPC et de sous-marins de type Barracuda supplémentaires à ceux déjà programmés. Ces questions apparaissent essentielles, d'autant plus que des économies d'échelles sont sans doute possibles avec les partenaires de la France, compte tenu des exigences de l'OTAN de relever le budget militaire à plus de 2 % du PIB. Il lui demande sa position en la matière.